



«Si vis pacem para bellum»

TESTER, ENTRAÎNER SON DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE AFIN D'AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS.

- ▶ Votre entreprise a un dispositif de gestion de crise et vous voulez tester son efficacité afin de l'améliorer ?
- ▶ Vous n'avez pas de procédures de gestion de crise et vous souhaitez voir comment votre entreprise fait face à une situation critique ?
- ▶ Vous voulez sensibiliser votre équipe dirigeante et la préparer à réagir en toutes circonstances ?

Parce que chaque entreprise a ses propres problématiques, l'exercice sera entièrement proposé à la carte (intra-entreprise).

«NOTRE MÉTIER : CONVAINCRE PAR EXPÉRIENCE - FORMER PAR L'EXPERTISE »

OBJECTIFS

Permettre au secteur privé et public d'approfondir sa connaissance sur le fonctionnement des structures de gestion de crise privée & publique et de ses interactions avec celles-ci afin d'améliorer la coordination entre les différents acteurs dans la gestion de crises complexes.

CONTENU

L'exercice de gestion de crise portera sur un scénario dédié. Les participants joueront le rôle de membres d'une cellule de crise d'une société fictive impactée par une crise:

Ils devront déclencher les procédures internes d'urgence et gérer l'interface avec les acteurs publics qui seront amenés à intervenir dans la gestion de cette crise.

Ils devront également simuler des communications publiques au travers de séances de média training filmées.

PUBLIC : Les salariés qui participent ou coopèrent indirectement à la cellule de crise de l'entreprise: Directeurs (et Adjoints) de cellule de crise, Directeurs

(et Adjoints) sécurité-sûreté, Directeurs de communication, Responsables des ressources humaines, Personnels en relations avec les structures publiques...

METHODES PEDAGOGIQUES

Durant la formation, les participants travaillent à partir de cas réels traitant de leurs domaines de compétence. La richesse des échanges permet à chaque participant de confronter son expérience, ses pratiques et d'optimiser ainsi la formation.

L'environnement des participants est conçu afin de favoriser le réalisme de la crise, l'exercice se déroule autour d'un plateau technique de simulation : la pression médiatique est simulée par l'envoi de faux flashes radio et faux journaux télévisés ; les autorités au sein de l'entreprise ainsi que les autorités publiques sont simulées par les animateurs ; le scénario est délivré à travers un logiciel informatique spécifique permettant de suivre le déroulé des actions entreprises ; les échanges entre animateurs et participants s'effectuent via téléphone, talky et email.

LE FORMATEUR

Le consultant-formateur est un véritable expert de la communication de crise, il illustre chaque séquence d'exemples concrets, récents, pour lesquels il est intervenu en qualité de porte-parole ou de conseiller en communication et gestion de crise. Il a été formé au Centre de formation du journaliste à Paris.

LES PLUS DE NOTRE APPROCHE

- un coût maîtrisé *in situ*
- une formation «pro» unique dont l'expertise est reconnue depuis de nombreuses années.
- l'accès à la formation de crise aussi pour les collectivités territoriales et les PME-PMI.

DUREE : 1 journée en intra (ou à la carte)

TARIF : nous consulter

N'hésitez pas à nous consulter quelques soient votre problématique et vos attentes. Nous pouvons décliner des formations à la carte (format, angle, tarif...).

contact@comcrise.fr



Parcours professionnel

Ancien directeur de la communication des sapeurs-pompiers de Paris et officier en opération de 1982 à 2007, Laurent Vibert a tenu pendant 8 ans les fonctions de porte-parole et d'officier Presse de cette prestigieuse institution.

Expert en stratégie de communication de crise il a, à de nombreuses reprises, conseillé les plus hautes autorités de l'État, les élus et les chefs d'entreprise lors de crises majeures telles que : la Tuerie de Nanterre, l'effondrement du terminal de Roissy Charles de Gaulle, les émeutes, les feux meurtriers en région parisienne...

Il a parallèlement suivi des formations spécifiques en stratégie dans les domaines de la communication de crise et de la communication institutionnelle. Directeur associé au sein d'une agence de communication parisienne tournée vers le corporate et les institutions, il crée en 2008 Comcrise®, sa structure de conseil en communication, qui met à disposition des décideurs une structure à taille humaine, fédérée autour d'une valeur essentielle : replacer l'humain au centre de l'information et offrir ainsi une approche nouvelle du métier de conseil en communication stratégique dans un contexte de profonde mutation sociétale au coeur d'un monde en crise de sens. De l'audit en passant par les recommandations, la formation, le média training et l'assistance en amont ou en temps réel de crise, Comcrise® est une aide précieuse pour toute entreprise ou institution qui anticipe ou se trouve en situation critique avérée.

Parcours journalistique

Formé au CFPJ à Paris (Centre de Formation et de Perfectionnement du Journalisme) dont il est partenaire, il s'est spécialisé dans les relations avec les médias. Rédacteur en chef et directeur du département Médias des pompiers de Paris pendant 8 ans, il maîtrise l'ensemble des outils de communication.

Rompus aux techniques des interviews notamment en situation de crise, il connaît les attentes des médias et l'importance de la construction rapide de messages essentiels à élaborer, ainsi que la façon de les restituer.

Parcours universitaire

Diplômé de l'université de Paris-Est, Laurent Vibert est lauréat d'un Master en communication, spécialité «Communication des Entreprises et des Institutions». Il est l'auteur d'un mémoire traitant de la communication en période de crise : «Les relations avec les médias en situation de crise : Menace ou opportunité ?».

Enseignement & conférence

Laurent Vibert enseigne notamment en 3e cycle au CELSA Sorbonne-Paris IV, à l'ISEG (Institut Supérieur Européen de Gestion), à l'Institut Catholique de Paris (Master métiers du Politique et Gouvernance) et à Polytechnique Marseille (Master Gestion des Risques Territoriaux). Laurent Vibert est membre du collège des experts du HCFCD (Haut Comité Français pour la Défense Civile) et intervenant au sein du cursus d'enseignement supérieur de la session nationale : «Résilience et Sécurité sociétale» en partenariat avec la Sorbonne. Il est également partner du CFPJ et au sein d'agences de communication et de gestion de risques de renom. Il donne de nombreuses conférences au profit de grandes entreprises, institutions et collectivités territoriales en France comme à l'étranger.

Décorations

Laurent Vibert est chevalier de l'ordre national du Mérite, médaillé d'Argent de la Ville de Paris et distingué pour actes de Courage & de Dévouement, il est également titulaire de nombreuses autres marques de reconnaissance conférées par les plus hautes autorités de l'Etat.

Bulletin d'inscription / Convention

FORMATION « Exercice de gestion de crise »

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale :

N° d'immatriculation :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

Site Internet : http://..... Fax :

Effectif de l'établissement :

ÉTABLISSEMENT À FACTURER (si différent) : Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

PARTICIPANT

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail : Fax :

RESPONSABLE FORMATION

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail : Fax :

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente) :

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

E-mail : Téléphone :

CACHET DE L'ENTREPRISE SIGNATURE

Conditions générales de vente

1) INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par COMCRISE[®] :

- d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé (et d'une lettre valant commande pour les organismes concernés).
- du règlement des frais de formation (excepté pour les administrations qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique acquittent leur facture «après service fait»). Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, COMCRISE[®] se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que COMCRISE[®] s'assure de l'accessibilité des lieux de formation si nécessaire.

2) TARIFS :

- Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, or frais de mission (transport, nuitée, départ de Marseille ou Paris) qui seront remboursés par le client sur présentation des justificatifs.

3) MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

4) ADMINISTRATION :

Dès l'inscription validée, COMCRISE[®] adresse :

- une lettre de confirmation au responsable formation.
- une lettre de convocation au participant indiquant les dates et horaires de la formation.

Dès la formation réalisée, COMCRISE[®] adresse :

- une facture tenant lieu de prestation faite adressée à l'établissement financeur.
- une attestation de présence adressée à l'établissement financeur.

5) ORGANISME FINANCEUR :

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (AFDAS, OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme.
- de faire la demande de prise en charge avant la formation.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à COMCRISE[®] avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant. D'autre part, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

6) CONDITIONS D'ANNULATION :

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale).
- Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1^{er} jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 100 euros pour frais de dossier.
- Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, COMCRISE[®] facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation.
- A partir du 1^{er} jour de formation (séminaire, cycle, etc), la totalité des frais de formation seront retenus et facturés. Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

7) INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées ci-dessus.